



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026 ET PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2035 DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD–SAINTE-GENEVIÈVE

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement sera tenue le **MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025 À 10 H**, à la salle Madeleine-Lahaye située au 500, montée de l'Église à L'Île-Bizard, afin d'adopter le budget de fonctionnement 2026 de l'arrondissement et le programme décennal d'immobilisations pour les années 2026 à 2035 de l'arrondissement.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de fonctionnement et le programme décennal d'immobilisations.

Toute personne intéressée désirant s'exprimer à ce sujet, pourra s'inscrire sur place ou transmettre ses questions et/ou commentaires en complétant le formulaire disponible sur le site internet : [Conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève | Ville de Montréal](#)

FAIT à Montréal, le 18 novembre 2025.

La secrétaire d'arrondissement
Edwige Noza